



**POINT DE VUE CFTC DGFIP DU LOIRET
SUR
Le Nouveau Réseau de Proximité**

La section CFTC DGFIP du Loiret depuis fin 2018 se mobilise contre la Géographie Revisitée ou Nouveau Réseau de Proximité.

Cette année, de nombreuses actions innovantes ont été menées en intersyndicale (courriers à l'ensemble des maires du département, rencontres avec des élus (le sénateur Jean-Pierre SUEUR, le président de l'association des maires du Loiret M. Frédéric CUILLERIER, le président de l'association des maires ruraux du Loiret M. LEPELTIER), présence de l'ensemble des organisations syndicales lors de la réunion entre la DRFIP et les maires du Loiret à Châteauneuf sur Loire afin de les alerter sur les conséquences du NRP. Les OS du Loiret vous ont laissé la parole dans le cadre de la consultation appelée « votation » afin de connaître votre avis sur les bouleversements inédits qui se profilent dans notre administration.

Dans le cadre d'actions « plus conventionnelles », les OS ont participé à des réunions informelles avec l'équipe de direction au sujet de la « concertation » sur le NRP et ont appelé à participer aux mouvements de grève afin de défendre notre vision du service public rendu par les agents de la DGFIP.

Par ailleurs, fidèle à son « code génétique », la section CFTC DGFIP du Loiret est allée à votre rencontre en visites de postes, **à siéger en Comité Technique Local (en 2ème convocation)** et continue à vous épauler dans votre vie administrative (défense de vos dossiers personnels auprès de la direction, accompagnement lors de la réparation des oraux...).

La CFTC est avant tout un syndicat de proximité qui met l'humain au centre de son action.

Même si nous sommes tous conscients que la DGFIP doit évoluer, les agents se sentent, à juste titre les oubliés des réformes. Nous constatons que tous les projets sont lancés simultanément (dématérialisation, numérisation, zéro cash, accueil dans les Maisons France Services, fermeture des petites trésoreries, fusion des SIE, création des conseillers aux décideurs locaux ...). La dégradation continue des conditions de vie au travail qui se traduit par une explosion des risques psycho-sociaux relevés par les agents est un indicateur fort du mal-être des agents.

Qu'advient-il du service public tel que nous le connaissons et le faisons vivre ?

Il est illusoire d'invoquer la dématérialisation pour légitimer les suppressions de postes que la DGFIP subit depuis tant d'années. La mise en place du Prélèvement à la Source (PAS) et du CIMR a demandé un effort d'adaptation considérable à un grand nombre d'entre nous et a eu des conséquences non négligeables en matière de pédagogie envers les différents acteurs du PAS ainsi que sur nos modes de fonctionnement.



Ces réformes sont menées sans différenciation des territoires.

En effet, La CFTC DGFIP Loiret a rappelé à la Direction, que la population du département(2 ZUS et un taux de population vieillissante et rurale élevé dans le département) ne pourrait pas s'inscrire dans un schéma de révolution numérique absolue, et que la dégradation du Service au Public rendu n'avait pas été suffisamment prises en compte (139 zones blanches constatées en 2015...).

Le « tout numérique » va laisser au bord de la route une partie de la population dont les plus fragiles. Ce phénomène a un nom : **l'Illectronisme Français ou Fracture Numérique.**

D'après un sondage publié par l'Institut CSA en juin 2018, il s'agit d'un phénomène qui touche **23% de notre population**, qui ne seraient "pas à l'aise avec le numérique"...

Généralement, ces démarches s'alourdissent par une responsabilisation accrue des individus et transfèrent la charge du travail du fournisseur de services vers l'utilisateur.

De plus, la digitalisation de masse, amplifiée par la course à la dématérialisation totale des services publics, (objectif de 100 % dématérialisés à horizon 2022) impose aux individus une appropriation rapide de nouveaux usages et outils numériques.

Or, celle-ci nécessite un appui individualisé que les technologies ne peuvent pas offrir à ce jour, sans l'apport d'un accompagnement humain qui « reste indispensable pour une partie significative des usagers.

En outre, **le Défenseur des droits** fin 2018, a dédié un rapport à ce sujet, et considère que : « *Les effets de la dématérialisation des procédures administratives se traduisent pour beaucoup d'utilisateurs par un véritable recul de l'accès à leurs droits* ».

Il met en garde sur l'évolution voulue par notre ministère : « *Mais cet objectif ne sera pas atteint si l'ambition collective portée dans ce processus se résume à pallier la disparition des services publics sur certains territoires et à privilégier une approche budgétaire et comptable. De même, si l'on considère que cette transformation profonde des relations entre usagers et services publics peut se faire à « marche forcée », sans tenir compte des difficultés bien réelles d'une partie de la population et des besoins spécifiques de certaines catégories d'utilisateurs. Il ne sera pas plus atteint si cette évolution aboutit à une déresponsabilisation des pouvoirs publics, en renvoyant notamment à la sphère associative la prise en charge de l'accompagnement des usagers, ou en misant sur le secteur privé pour compenser les défaillances du service public.* »

La CFTC DGFIP Loiret, **Syndicat Réformiste**, demande l'arrêt de la suppression systématique des services et du personnel, sans analyse pertinente et concertation de tous les intervenants, en corrélation avec un budget répondant aux besoins fonctionnels des réformes.

Pour la CFTC DGFIP nous devons rester vigilants : la DGFIP ne doit pas être scindée en branches et « confiée » au plus offrant !



LA CFTC A 100 ANS, MAIS VIT AVEC SON TEMPS !

Cette année la CFTC a organisé son 53ème Congrès Confédéral à Marseille pour fêter son siècle de syndicalisme réformiste et en profite pour lancer son application 4.0.

Une application pour les membres faisant office à la fois de réseau social, plateforme de formation, lettre d'information et annuaire.

Notre nouveau Président M. Thierry Chabanier reste ouvert au numérique, du moment que la machine soit un outil au service de l'humain.

La CFTC se voulant toujours plus accessible auprès de ses adhérents a plébiscité cette application.

Une démarche importante pour le nouveau président qui souhaite que son syndicat soit au service de ses adhérents.

Cette culture collaborative, ce réseau social participatif, Louis Philippe, Président Sortant CFTC, l'avait pensé et écrit dans son livre paru en 2016.

Ainsi la CFTC se dote d'un outil à même de repenser ses pratiques militantes afin de concrétiser son projet de nouveau contrat social.

Avec cette application, l'Adhérent est à la source de l'information et co initiateur du changement pour construire avec son syndicat la société d'aujourd'hui et de demain.

Tous les adhérents peuvent télécharger cette application et contribuer aux actions de la CFTC.

Avec en commun, un seul objectif :

« dessiner ensemble les Actions qui contribueront à l'avènement d'une société plus juste, plus responsable et plus solidaire!! »



VOS FUTURS RENDEZ-VOUS CFTC LOIRET !

- 25/11/2019 : Coup de pouce à l'Oral : Inscription jusqu'à 10 jours avant votre oral.
La CFTC DGFIP Loiret vous accompagne dans votre évolution, n'hésitez pas à prendre contact avec nous et optimisez vos chances de réussite !
- 3-4 ème semaine de décembre → 3-4ème semaine de janvier : Accompagnement pour les vœux de mutations
La CFTC DGFIP Loiret vous propose son aide dans le cadre des mutations.
- 24 janvier 2020 : Réunion sur Montargis pour les adhérents
- 31 janvier 2020 : Réunion sur Orléans pour les adhérents
- Février 2020 : Les évaluations professionnelles.
La CFTC DGFIP Locale vous propose de vous préparer à l'entretien et de suivre votre dossier.
- 30 Avril 2020 : Assemblée départementale

Et bien entendu tout le long de l'année, la CFTC Locale vous représentera à toutes les instances où elle sera conviée. Nous vous informerons de toutes les actualités syndicales.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

ADHESION A LA CFTC

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Envoyer votre bulletin à stephaniemounier@gmail.com qui vous recontactera dès que possible.

Votre force, c'est vous!

Le poids d'un syndicat, c'est le nombre de ses adhérents.

*Pour mieux Vous aider : **adhérer!***